

5.—Dépenses et recettes du ministère des Transports pour les services de l'air, années terminées le 31 mars 1961-1963 (fin)

Détail	1961	1962	1963
	\$	\$	\$
Revenus et recettes (fin)			
Direction des télécommunications et de l'électronique (fin)			
Loyers (locaux d'habitation, lignes de contrôle des voies aériennes et énergie, etc.).....	447,916	533,172	515,131
Ventes (terrains et bâtiments, service d'énergie, publications, divers, etc.)	241,513	16,456	32,163
Services et taxes de téléphone et de télégraphe.....	55,752	6,793	307
Divers.....	13,422	11,278	11,994
Remboursements des dépenses des années précédentes.....	74,050	53,485	49,046
Direction de la météorologie.....	213,889	248,307	244,503
Total, revenus et recettes.....	15,601,951	18,019,746	19,354,236

Le tableau 6 dénombre le personnel breveté, les aéroports autorisés et les avions immatriculés de l'aviation civile à la fin de chacune des années 1962 et 1963.

6.—Personnel breveté, aéroports autorisés et avions immatriculés au 31 décembre, 1962 et 1963

Détail	1962	1963	Détail	1962	1963
Personnel de l'aviation civile			Personnel de l'aviation civile (fin)		
Pilotes			Mécaniciens navigants.....		
De planeurs.....	582	665		28	38
Privés.....	15,979	16,393	Mécaniciens d'entretien d'avion.....		
Commerciaux.....	2,251	2,359		2,109	2,270
Commerciaux principaux.....	356	368	Aéroports autorisés.....		
De ligne.....	1,342	1,355		589	597
Total, pilotes brevetés.....	20,510	21,140	Avions immatriculés		
			Commerciaux.....		
				1,979	1,929
			Privés.....		
				4,088	4,172
			Du gouvernement.....		
				176	191
Navigateurs.....	94	91	Total, avions immatriculés.....		
Contrôleurs de la circulation aérienne	807	814		6,243	6,292

PARTIE VI.—OLÉODUCS ET GAZODUCS*

Un article spécial sur l'histoire des pipelines au Canada paraît dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 880-890, et des renseignements supplémentaires ont été donnés dans chacune des éditions subséquentes. L'exposé suivant continue l'histoire jusqu'à la fin de 1963.

Oléoducs.—A la fin de 1963, on exploitait environ 10,500 milles d'oléoducs, qui servaient surtout au transport du pétrole brut. Près de 1,100 milles d'oléoducs ont été aménagés en 1963, dont 400 milles environ sont entrés en exploitation à la fin de l'année et le reste au début de 1964. Plus de la moitié des oléoducs aménagés en 1964 faisaient partie d'une seule entreprise: le pipeline de 6 pouces, 577 milles de long, qui s'étend depuis la frontière Alberta/Saskatchewan jusqu'à Winnipeg et qui est destiné à transporter des gaz-condensats. Ce pipeline, propriété de la *Pacific Petroleum, Limited*, court parallèle-

* Rédigé à la Division des ressources minérales, ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa, sous la direction du sous-ministre, M. W. E. van Steenburgh.